

L'info@Crisnée

Janvier 2013 – n°2

Vin chaud à Crisnée

Le vin chaud organisé par la commune de Crisnée à Fize-le-Marsal, dans la ferme de M. et Mme Halleux, a connu un beau succès.



Convivialité, simplicité et sympathie étaient au rendez-vous. Plus de 250 personnes étaient présentes.



Sommaire

A la une

Taxes et redevances

Le Trocadéro

Crisnée vous emmène

André Borbé

Crisnée fait recette

Les Roteux hesbignons

Concert à Crisnée

Titres-services

Future maison communale et nouveau centre multi-services : étude d'incidences

En mai 2012, la commune de Crisnée a acquis le centre Festraerts. Initialement destiné au cinéma en plein air, ce site a ensuite été reconverti en boucherie et ensuite en magasin de bricolage. Le site compte quatre hectares, dont un hectare à bâtir et trois hectares agricoles.

Moyennant le respect de certaines conditions, les autorités publiques ont le droit de construire en zone agricole. Cette faculté a pour effet de libérer du terrain à bâtir mais aussi de permettre aux autorités publiques de construire sur des terrains à bas prix.

La commune de Crisnée a défini quatre zones sur ce site : un pôle logement, un pôle services publics (regroupant l'administration communale, le service travaux, le cpas, la crèche, la police, l'agence locale pour l'emploi et un Point Poste), un pôle résidence service et maison de repos et un pôle sports en plein air.



L'étude d'incidences va permettre de mesurer les effets de l'ensemble du projet sur l'environnement, la mobilité, la faune, la flore, etc... Elle s'achèvera au printemps. En application du décret réglant l'organisation des études d'incidences, une séance d'information ouverte au public aura lieu. Nous y reviendrons le moment venu.

Taxes et redevances

En sa séance du 20 décembre 2012, le conseil a voté l'ensemble des taxes et redevances applicables à Crisnée.

La taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques reste fixée à 7,8%. En 2011, cette taxe, que nous avons ramenée de 8% à 7,8% il y a deux ans, a rapporté à la commune de Crisnée la somme de 1.020.366,73 euros.

La taxe additionnelle au précompte immobilier reste inchangée elle aussi, soit 2.650 centimes additionnels. En 2011, cette taxe a rapporté à la commune de Crisnée la somme de 512.525,43 euros.

La taxe additionnelle à la taxe sur les véhicules automobiles ne change pas. En 2011, elle a rapporté à la commune de Crisnée la somme de 42.101,72 euros.

Le principal changement concerne la taxe sur les déchets. Pour rappel, la Région wallonne impose à chaque commune de faire supporter l'ensemble du coût des déchets à ses citoyens. C'est ce qu'on appelle le coût-vérité.

Sont comptabilisés dans le coût-vérité les éléments suivants :



- la collecte des déchets
- le traitement des déchets
- la quote-part dans le parc à conteneur
- la collecte des encombrants
- les dépôts sauvages.

A Crisnée, en 2011, nous avons atteint 91% du coût-vérité.

Au regard du décret wallon, c'est insuffisant. Aussi, pour atteindre les 100% du coût-vérité imposés par la Région wallonne, nous sommes obligés de modifier la taxe comme suit :

- | | |
|---|------------------------------------|
| - taxe forfaitaire annuelle par ménage | 97 euros (au lieu de 82 euros) |
| - taxe à partir de la 4ème levée du conteneur | 1,50 euros (au lieu de 1,48 euros) |
| - taxe sur le kilo | 0,10 euros (au lieu de 0,08 euros) |

Comme le fait une très grande majorité des habitants de Crisnée, la commune veille à trier au mieux ses déchets. Papiers, cartons et pmc sont systématiquement triés. Les déchets de cimetières (fleurs artificielles, pots, sacs et sachets) sont triés et séparés des déchets verts pour réduire au maximum le montant de la facture Intradel.

Par contre, l'incivisme de certains coûte cher à l'ensemble des citoyens puisque les dépôts sauvages qui ne sont pas rares, hélas, entrent eux aussi dans le calcul du coût-vérité.

Le 2 février 2013, à 14.30h, la commune de Crisnée vous invite à assister à la nouvelle revue des Fêtes du Trocadéro de Liège !

Allé-retour en car.

- | | |
|------------------|--------|
| - Kemexhe | 13.10h |
| - Odeur | 13.15h |
| - Crisnée | 13.20h |
| - Thys | 13.25h |
| - Fize-le-Marsal | 13.30h |

Le retour est prévu vers 19h.

Réservation au 019/33.83.90 ou par mail à info@crisnee.be et paiement à la maison communale pour le lundi 24 janvier au plus tard.

Infos : 0494/12.83.12



Crisnée vous emmène...

C'est notre slogan pour vivre la culture à Crisnée.

La culture c'est le partage des émotions, c'est l'évasion, c'est la découverte, c'est la liberté.

Bien que déjà ouvertes au public, la salle de spectacles et la bibliothèque seront officiellement inaugurées dans le courant du mois de septembre 2013 et ce, pour nous permettre de terminer les derniers travaux d'aménagement.

D'ici là, nous souhaitons mettre en place une équipe d'*éclaireurs culturels*, composée de femmes et d'hommes de tous âges, simplement passionnés par la culture.

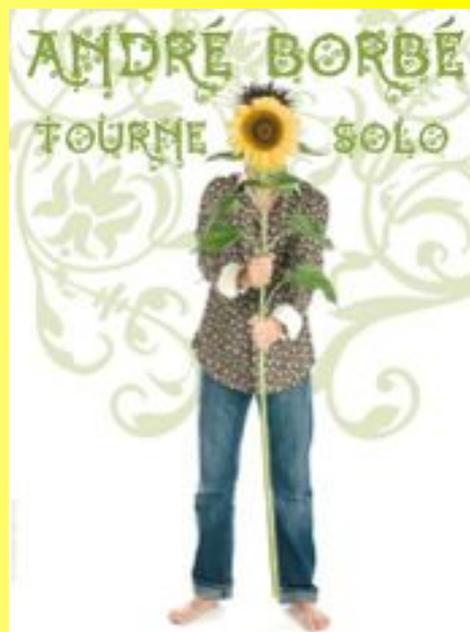
Cette équipe d'*éclaireurs culturels* aura pour objectif de définir la meilleure façon de faire vivre la culture à Crisnée. Votre participation, vos idées et vos suggestions sont les bienvenues.

Une réunion d'information aura lieu aux salles communales Joseph Vanmal, rue Vincent Bonnechère, 14, **le lundi 28 janvier 2013, à 20h**. Votre présence est la bienvenue.

Crisnée vous emmène... voir et écouter André BORBE à...Crisnée le samedi 23 février 2013 à 15h

Il chante pour un public familial depuis 1992. A ce jour, il a réalisé 8 albums et a présenté plus de 1000 concerts. Après avoir parcouru les scènes d'ici et d'ailleurs avec ses complices de toujours, André Borbé se lance dans l'aventure en solitaire. Armé de sa guitare et d'une flopée de chansons, le voici qui prend la route tout seul comme un grand ! Est-ce le soleil qui a trop chauffé sa chevelure hirsute ? Non, simplement l'envie de partager en toute intimité avec son public des moments tendres ou rigolos. L'envie de voyager léger et de déshabiller ses chansons pour leur faire prendre l'air.

André Borbé : « J'essaie d'éviter la connotation « chanson pour enfants ». Je ne veux pas que ça sonne « gnangnan », mais que ce soit de la chanson pour tous, pour les enfants et les adultes. Je crois qu'on peut parler de tout avec les enfants, c'est surtout la façon dont on dit les choses qui importe ; je crois qu'il n'y a pas de sujets qui soient exclus ou tabous. Le travail du texte est celui qui me demande le plus de temps, c'est vraiment celui sur lequel je planche le plus. Je mets des mois pour terminer un texte, la musique vient beaucoup plus de l'inspiration. Mais le texte, c'est une petite idée au départ, et puis, du travail, du travail, du travail... »



Un spectacle à vivre avec ses enfants, en famille, entre amis..., à la salle de spectacles de Crisnée, rue Vincent Bonnechère, 14.

Prix d'entrée : 5 euros

Infos et réservations : 019/33.83.90 ou info@crisnee.be



Crisnée fait recette... L'entrée froide de saumon de Mme Toppet-Moes

Ingrédients : 4 tranches de saumon fumé, 1 boîte de Philadelphia nature ou boursin nature, 1 tasse de cerneaux de noix, 4 brins d'aneth fraîche.

Au travail... Couper le saumon en lanières, mettre les cerneaux dans un sachet en plastique, bien le fermer, le passer au rouleau à pâtisserie (pas trop fort), les mélanger au fromage, prendre 4 verrines ou coupes, les garnir en alternant les couches du mélange de fromage et les couches de saumon émincé. Décorer avec un brin d'aneth et puis...

Laissez-vous tenter. Bon appétit.

A la découverte des Roteux hesbignons

Les Roteux hesbignons, c'est un petit groupe de personnes ayant une passion commune : la marche dans la nature.

Les Roteux se réunissent une fois le mois, le dimanche, devant la maison communale de Crisnée, rue Favray, 1. Le départ se fait à 08 Hr 30, en covoiturage ou individuellement, selon le souhait de chacun.

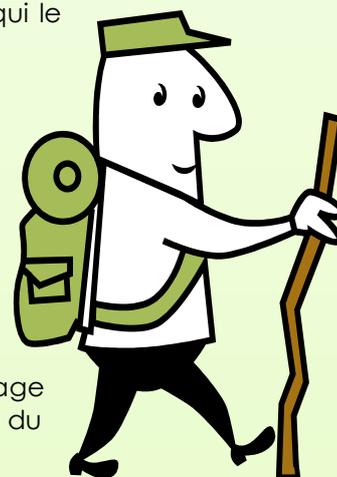
Le guide est un membre de l'association qui connaît particulièrement bien la région. Il l'a d'ailleurs souvent reconnue pédestrement préalablement.

Les marches se font sur une distance d'environ 15 km et sont praticables par tous. Il n'est pas nécessaire d'avoir un entraînement particulier pour y participer. Les personnes moins rapides sont toujours attendues. De plus, certaines marches sont réalisées en deux boucles permettant ainsi à ceux qui le souhaitent de réduire la distance parcourue.

Un voyage annuel est organisé en septembre dans un pays limitrophe.

En pratique

Les marches sont réservées aux membres en ordre de cotisation. Cette cotisation est de 15 euros pour l'année. Il est proposé deux marches à titre d'essai afin de découvrir l'ambiance des promenades. Les membres bénéficient d'une assurance couvrant le marcheur en cas d'incident sur le parcours. Par contre, l'organisation des marches n'engage nullement la responsabilité du guide ou du club.



Programme 2013

13 janvier	LA GILEPPE
10 février	TIHANGE
10 mars	BIERSET
14 avril	LES FAGNES
20 avril	KEMEXHE
19 mai	ZUTENDAEL
9 juin	BARVAUX
14 juillet	THIER A LIEGE
11 août	IVOZ-RAMET
08 septembre	LA REID
26 au 29 septembre	Week-end annuel en FRANCE (Baie de Somme)
20 octobre	EMBOURG
10 novembre	MANHAY
08 décembre	REMOUCHAMPS

Pour en savoir davantage, n'hésitez pas à contacter le président, Jean-Marie COMPERE (04/257.51.14), le secrétaire, Christian CABAY (0496/55.16.73 - e-mail : christian.cabay@teledisnet.be), ou le trésorier, Marc STOUMONT (04/250.34.32).

A retenir dès à présent...Concert à Crisnée

La chorale "Les Bengalis" se produira en l'église de Crisnée, le 8 mars 2013, à 20h.

Infos et réservations : Anne Swennen
0497/11.96.50

Crisalee – titres-services

Votre agence locale pour l'emploi de Crisnée, section titres-services, vous informe qu'un titre-service acheté en 2013 vous coûtera 8,50 euros (validité de 8 mois). Grâce à la déduction fiscale, le titre ne vous coûtera réellement que 5,95 euros.

Nous vous rappelons que les titres-services achetés entre le 1er août et le 31 décembre 2012, sont valables jusqu'au 30 avril 2013 (infos : 019/33.83.98)



Lorem Ipsum Dolor

[Rue]

[Ville], [État][Code postal]

[Destinataire]
